



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO TENUE LE 20 AVRIL 2015 FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE LUC MÉNARD, MAIRE.

LES CONSEILLERS SUIVANTS ÉTAIENT PRÉSENTS : GÉRALD CHAUVET, GINETTE JUTEAU, DEAN JOHNSTONE, FRANÇOIS GAUTHIER, MARTIN DESCHÊNES, RONALD GIROUX.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2015-04-159

Règlement numéro 878-2015 modifiant le règlement numéro 856-2014 établissant une tarification pour l'utilisation du Chalet en bois rond

Attendu qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 16 mars 2015.

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par Madame la conseillère Ginette Juteau

Et résolu que le règlement suivant, portant le numéro 878-2015 soit adopté :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 6 du Règlement numéro 856-2014 est modifié par l'ajout, après les mots « Le Club de bridge 250 \$ année civile, nettoyage inclus, montage non inclus » des mots « JEMEN 1 000 \$ année civile , nettoyage inclus, montage non inclus »


ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme
Ce 21 avril 2015


Manon Boucher
Secrétaire-trésorière adjointe


Luc Ménard
maire